

FORMATIONS ET NORMES

applicables à l'industrie
du propane au québec



GUIDE POUR LES MEMBRES DE L'AQP DU QUÉBEC

Mis à jour en fonction des normes
en vigueur au Québec au 1er mai 2023

Document produit par
l'Association québécoise du propane

FORMATIONS ET NORMES applicables à l'industrie du propane au québec

TABLE DES MATIÈRES

- 3 — Formations et normes applicables à toutes les entreprises Québécoises
- 4 — Normes CSA et CGA applicables par la RBQ
- 5 — Formations offertes par l'IFP
Formations offertes par l'AQP
- 6 — Autres normes applicables
 - Emploi-Québec
 - Régie du bâtiment du Québec
 - Société de l'assurance automobile du Québec
 - Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs Québec
 - Ressources naturelles et Forêts Québec
 - Transports Canada
 - Environnement Canada
 - Mesures Canada



Pour de plus amples informations concernant le propane, les codes ou les publications, n'hésitez pas à vous adresser à votre distributeur de propane local ou à l'association via le www.propanequebec.com

Association québécoise du propane
Téléphone : 450 776-2177
Courriel : association@propanequebec.com



Rév. 2023-05



Formations offertes par l'IFP	
Numéro du cours IFP	Description
100-01	Travail avec le produit - Approvisionnement du produit
100-02	Remplissage de réservoirs d'auto-propane
100-03	Transport des marchandises dangereuses (TMD)
100-04	Inspection visuelle et certification de bouteilles
100-07	TMD - Inspection et essais des tuyaux souples et raccords
100-08	Remplissage de bouteilles
100-09	Inspection visuelle des réservoirs de propane et des soupapes de sûreté
100-11	Travail avec le propane - Approvisionnement du produit - TMD
100-12	Remplissage de réservoirs d'auto-propane pour flotte de véhicules
100-18	Remplissage de bouteilles - Transport des marchandises dangereuses
100-20	Remplissage de bouteilles - Transport des marchandises dangereuses

FORMATIONS ET NORMES APPLICABLES À TOUTES LES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES

Ce document créé par l'Association québécoise du propane se veut un rappel sur les formations et normes provinciales et fédérales qui doivent être respectées dans le domaine du propane au Québec.

Vous y trouverez toutes les normes supervisées par la Régie du Bâtiment du Québec tel que les codes rattachés aux bâtiments ainsi que les différents permis et licences qu'un entrepreneur en propane doit obtenir pour travailler dans l'industrie du propane au Québec*.

Vous y trouverez aussi tout le cadre des formations offertes par l'IFP et les prérequis nécessaires auprès d'emploi Québec pour travailler dans l'industrie du propane au Québec. Pour toutes questions sur les formations, simplement visitez le site web de l'AQP au www.propanequebec.com.

Pour le domaine de la livraison du propane sur les routes du Québec, vous trouverez toutes les exigences demandées par Transports Canada, Transports Québec et la SAAQ dans ce document. Vous y verrez aussi les exigences en matière de vente de propane comme carburant et la requalification des bouteilles.

En matière d'environnement, vous y verrez les informations relatives au (SPEDE) pour l'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs ainsi que pour le financement de l'Agence efficacité énergétique du Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts.

La seule norme ne figurant pas dans ce document est celle de la CNESST qui est applicable à toutes les entreprises québécoises et qui régit vos activités quotidiennes et celles de vos employés.

Pour en savoir plus sur celle-ci, visitez :

www.cnesst.gouv.qc.ca/fr

** Certains codes et normes ont été modifiés pour leur application au Québec. Ces modifications se retrouvent au Code de construction du Québec qui contient également des dispositions pour assurer la sécurité des installations de gaz incluant le propane. Précisons que le Code de sécurité du Québec réfère au Code de construction du Québec pour ce qui est des normes en vigueur. Le Code de construction et le Code de sécurité sont disponibles gratuitement sur le site Web de la Régie du bâtiment du Québec.*



Code	Description	Application	En vigueur	Prochaine publication
B149.1	Code d'installation du gaz naturel et du propane	Installation des appareils, appareillages, composants et accessoires; des tuyauteries à partir de l'extrémité des installations des réservoirs de propane du distributeur	Juillet 2020	2025
B149.2	Code sur le stockage et la manipulation du propane	Au stockage, à la manipulation et au transvasement du propane	Juillet 2020	2025
B149.3	Code d'approbation sur place des composants relatifs au combustible des appareils et appareillages	Aux exigences visant les composants et accessoires relatifs au combustible et leur installation dans un appareil qui utilise le gaz en aval du robinet d'arrêt manuel	Juillet 2020	2025
B149.5	Code d'installation des réservoirs et des systèmes d'alimentation en propane sur les véhicules routiers	Installation, l'entretien et la réparation, sur des véhicules routiers, de composants et des réservoirs de propane assurant la force motrice des véhicules	Juillet 2020	2025
B339	Bouteilles à gaz cylindriques et sphériques et tubes pour le transport des marchandises dangereuses	Aux exigences relatives à la fabrication, à l'inspection, à la mise à l'essai, au marquage, à la requalification, aux nouveaux traitements thermiques, à la réparation et à la réfection des bouteilles à gaz	2018	2024
B340	Sélection et utilisation de bouteilles à gaz cylindriques et sphériques, tubes et autres contenants pour le transport des marchandises dangereuses	Aux exigences en matière de sécurité pour la sélection et l'utilisation des bouteilles à gaz cylindriques et sphériques, tubes et autres contenants pour le transport des marchandises dangereuses	2018	2024
B341	Récipients à pression UN et conteneurs à gaz à éléments multiples destinés au transport des marchandises dangereuses	Aux exigences relatives à la conception, à la fabrication, à l'inspection et à la mise à l'essai initiales, au marquage, à l'inspection et à la mise à l'essai périodiques et à la réparation des récipients à pression UN et des conteneurs à gaz à éléments multiples	2018	2024
B342	Sélection et utilisation des récipients à pression UN et conteneurs à gaz à éléments multiples pour le transport des marchandises dangereuses classe 2	Aux exigences relatives à la sélection, à l'utilisation, à la manipulation et au remplissage des récipients à pression UN et des conteneurs à gaz à éléments multiples	2018	2024
B620	Citernes routières et citernes amovibles pour le transport des marchandises dangereuses	Aux exigences sur la conception, la construction, la certification, l'assemblage, les modifications, les réparations, la mise à l'essai, l'examen et les ré-épreuves périodiques, l'entretien et le marquage des citernes	2020	2026
B622	Sélection et utilisation des citernes routières, des citernes routières à éléments multiples et des citernes amovibles pour le transport des marchandises dangereuses de la classe 2	Aux exigences relatives à la sélection et à l'utilisation, à la manutention, au remplissage et au déchargement des citernes routières, des citernes amovibles et des citernes routières à éléments multiples utilisées comme contenant pour le transport des marchandises dangereuses, classe 2	2020	2026
B625	Citernes mobiles pour le transport des marchandises dangereuses	À la conception et à la construction des citernes mobiles normalisées UN et à leur agrément par l'autorité compétente du Canada. Ces citernes mobiles normalisées UN doivent avoir une capacité supérieure à 450 L	2020	2026
B626	Citernes amovibles de spécification TC 44	Cette norme s'applique aux citernes amovibles conformes à la spécification TC 44. Elle prescrit des exigences pour la conception et la construction de ces citernes.	2009 C2020	2026
B51	Code sur les chaudières, les appareils et les tuyauteries sous pression	Énonce les exigences s'appliquant aux chaudières, aux appareils sous pression, aux tuyauteries et aux accessoires sous pression. Préconise des méthodes sécuritaires de conception, de construction, d'installation, d'opération, d'inspection, de mise à l'essai et de réparation.	2019	2023
Z240 MM	Maisons usinées	Z240.4.1-16 - Exigences d'installation des appareils au mazout et au gaz dans les maisons usinées. Cette norme traite de l'installation en usine des appareils, des appareillages, des composants et de la tuyauterie au mazout et au gaz dans les maisons usinées et les maisons de conception spéciales ou modifiées.	2016 C2021	2026
CGA C-6	Norme concernant l'inspection visuelle des bouteilles à gaz en acier	La présente norme fournira aux utilisateurs de bouteilles (requalificateurs, propriétaires, pompistes, opérateurs, etc.) des critères d'acceptation, de retrait et de refus de bouteilles à gaz comprimés en acier. Il est bien entendu qu'elle ne peut traiter de chaque type de bouteille ni de toutes les conditions de remplissage.	2013	N-D
CGA C-6.3	Norme pour l'inspection visuelle des bouteilles à gaz - basse pression en alliage d'aluminium	Ce document a été préparé pour servir de guide lors de l'inspection périodique des bouteilles à gaz comprimé en alliage d'aluminium dont la pression de service est inférieure ou égale à 3450 kPa (500 lb/po2). Ce document est de caractère général et ne peut tenir compte de toutes les spécificités de chaque type de bouteille ni des produits variés qu'elle pourrait contenir. Les organismes de contrôle peuvent juger nécessaire d'aller au-delà de ces exigences pour faire face à des conditions d'utilisation plus sévères que celles rencontrées en transport.	2013	N-D
Z240 VC	Véhicules récréatifs	Z240.4.2, Exigences relatives à l'installation des appareils au propane dans les véhicules récréatifs.	2014 C2020	2025
Z662	Réseaux de canalisations de pétrole et de gaz	À la conception, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien des réseaux de canalisations des industries gazière et pétrolière qui transportent les hydrocarbures liquides, y compris le pétrole brut, les fluides multiphasiques, les condensats, les dérivés liquides du pétrole et du gaz naturel et les gaz de pétrole liquéfiés	2019	2023
12.4	Distributeurs de propane pour véhicules circulant sur les voies publiques – Norme binational avec UL 495 – Anglais seulement	La présente norme s'applique aux éléments mécaniques et électriques de distributeurs neufs de propane liquide utilisé pour les moteurs à combustion interne. Ces distributeurs sont destinés principalement à déverser le liquide directement dans le réservoir de stockage des véhicules.	2022	N-D



Numéro du cours IFP	Description	Requis pour programme	Échéance	Exemption d'examen – Emploi-Québec
100-01	Approvisionnement du produit (RBVP)	Tous		Oui
100-02	Remplissage de réservoirs d'auto-propane (RVP)			Oui
100-03	Transport des marchandises dangereuses (TMD)	MP	3 ans	
100-04	Inspection et recertification des bouteilles	Propaniers et détaillants	3 ans	
100-07	TMD – Inspection et essais des tuyaux souples pour le propane			
100-08	Remplissage de bouteilles	Non reconnu au Qc - Voir 100-01		
100-09	Inspection des réservoirs de propane et des soupapes de décharge	Propaniers et détaillants	3 ans	
100-11	Travail avec le propane – Approvisionnement du produit – TMD (RBVP)			Oui
100-12	Remplissage de réservoirs d'auto-propane pour flotte de véhicules			Oui
100-15	Évacuation de propane/GPL des réservoirs ASME horizontaux			
100-18	Remplissage de bouteilles – Transport des marchandises dangereuses			
100-22	Remplissage libre-service en stations privées pour auto-propane	Non reconnu au Qc - Voir 100-11		
200-02	Inspection visuelle des contenants ASME pour véhicules routiers	TCG-C2, TCG-C3		
200-11	Conversion à l'auto-propane et inspection	TCG-C2, TCG-C3		
300-01	Chauffeurs de camion de propane en vrac (MP)			Oui
300-02	Déchargement de wagons-citernes			
300-03	Déchargement de wagons-citernes (BUTANE)			
300-05	Chargement et arrimage de cargaison : réservoirs et bouteilles de propane et équipement connexe			
400-01	Raccordement et utilisation de radiateurs de construction jusqu'à 400 000 BTU/H	TAG-1, TAG-3P		
400-02	Inspection & maintenance des radiateurs de construction	Propaniers et clients		
400-03	Radiateurs de construction et chalumeaux de plus de 400 000 BTU/H	Propaniers et clients		
400-04	Remplissage de bouteille de chariot élévateur selon le volume			
400-05	Camions citernes et chaudières au propane pour bitume ou goudron chaud	Propaniers et clients		
400-06	Échange de bouteilles de carburant au propane			
400-08	Raccordement & utilisation des chalumeaux au propane	Propaniers et clients		
600-03	Activités d'une station de vrac	TIRP		
700-01	Cours de formation du formateur de l'Institut de formation du propane	Formateurs		
PROGRAMMES DE SENSIBILISATION				
800-01	Travail avec le propane			
800-02	Emplacement de récipient de propane			
800-03	Utilisation du propane sur chantier de construction			

Formations offertes par l'AQP



Numéro du cours	Description	Requis pour programme	Échéance	Exemption d'examen – Emploi-Québec
NBCPGP	Notions de base - Caractéristiques et propriétés du gaz naturel et propane	TAG, ITG, TERAG, TIRP		N/A
	Conseiller en intervention d'urgence (CIU)	Programme mutuelle d'entraide		N/A

Nom du certificat	Code du programme	Description	Références des cours de l'AQP
Certificat en technique d'appareils au gaz, classe 1 (TAG-1)	1-TAG01	Pour l'installation, le raccordement, la mise en marche initiale, l'entretien, la réparation ou l'enlèvement de tout type d'appareil au gaz, y compris ses accessoires et son système d'évacuation.	NBCPGP, 100-01
Certificat en technique d'appareils au gaz, classe 2 (TAG-2)	1-TAG02	Pour l'installation, le raccordement, la mise en marche initiale, l'entretien, la réparation ou l'enlèvement de tout type d'appareil au gaz dont la capacité ne dépasse pas 120kW, y compris ses accessoires et son système d'évacuation.	NBCPGP, 100-01
Certificat en technique d'appareils au gaz, classe 3 (propane) (TAG-3P)	1-TAG03	Pour l'installation, le raccordement, la mise en marche initiale, l'entretien, la réparation ou l'enlèvement de tout appareil approuvé au propane dont la capacité ne dépasse pas 120 kW, y compris ses accessoires et son système d'évacuation; l'installation, le raccordement, l'entretien, la réparation, la réfection, la modification ou l'enlèvement de toute tuyauterie de propane et de ses accessoires, quelle que soit la capacité des appareils au gaz alimentés et l'installation et le raccordement à une installation permanente des bouteilles et des réservoirs dont la capacité d'eau totale ne dépasse pas 5 000 gallons US (19 000 L) , incluant leurs accessoires et celle que soit la capacité des appareils au gaz alimentés, à l'exclusion des accessoires et des dispositifs servant aux centres de ravitaillement et aux stations de remplissage.	NBCPGP, 100-01, 100-03, 100-09, 100-11
Certificat en technique d'appareils au gaz, classe 4 (TAG-4)	1-TAG04	Pour l'installation, le raccordement, la mise en marche initiale, l'entretien, la réparation ou l'enlèvement, sur une structure non reliée à une source d'alimentation électrique et servant à abriter des personnes, tous types d'appareils approuvés au propane dont la capacité ne dépasse pas 30 kW, y compris leurs accessoires, leurs systèmes d'évacuation, leurs conduits d'alimentation et leurs bouteilles.	NBCPGP, 100-01, 100-03, 100-11
Certificat en technique d'entretien restreint d'appareils au gaz (TERAG)	1-TERAG	Pour la mise en marche, l'entretien, la réparation ou l'enlèvement de tout type d'appareil au gaz installé sur la propriété de l'employeur du titulaire du certificat.	NBCPGP, 100-01
Certificat en technique d'installation de récipients de propane (TIRP)	1-TIREC	Pour l'installation, la mise en marche initiale, l'entretien, la réparation ou l'enlèvement de toute installation de bouteilles ou de réservoirs, de tout centre de ravitaillement de récipients et de véhicules et de toute station de remplissage, y compris les accessoires tels que les vaporisateurs, les pompes, les compresseurs, les dispositifs de distribution ainsi que la tuyauterie reliant les récipients et leurs accessoires.	NBCPGP, 100-01, 600-03
Certificat en manutention de propane (MP)	1-MPROP	Pour le transvasement du propane entre des récipients ou le raccordement de bouteilles de plus de 34 kg à une installation permanente.	100-01, 100-03, 100-07, 100-11, 300-01, 300-02, 300-05, 400-06
Certificat en remplissage de bouteilles et véhicules au propane (RBVP)	1-RBVEH	Pour le remplissage des bouteilles de propane et des réservoirs d'alimentation des véhicules fonctionnant au propane.	100-01, 100-03, 100-11
Certificat en remplissage de véhicules au propane (RVP)	1-RVEHP	Pour le remplissage des réservoirs d'alimentation des véhicules fonctionnant au propane.	100-02, 100-12
Certificat en technique de carburation au gaz, classe 2 (TCG-C2)	1-TCGAZ	Pour l'installation, la mise en service, l'inspection, l'entretien, la réparation ou l'enlèvement de composantes, y compris les réservoirs, du système d'alimentation en carburant de moteurs à combustion interne fonctionnant au gaz naturel comprimé ou au propane, et pour remplir de propane les réservoirs des véhicules ainsi que les bouteilles.	100-01, 200-02
Certificat en technique de carburation au gaz, classe 3 (TCG-C3)	1-TCGC3	Pour l'installation, la mise en service, l'inspection, l'entretien, la réparation ou l'enlèvement de composantes, y compris les réservoirs, du système d'alimentation en carburant de moteurs à combustion interne fonctionnant au gaz naturel comprimé ou au propane.	200-02
Certificat en installation de tuyauterie de gaz (ITG)	1-ITGAZ	Pour l'installation, le raccordement, l'entretien, la réparation ou l'enlèvement de toute tuyauterie de gaz et ses accessoires, le raccordement de toute tuyauterie de gaz au réseau de distribution du gaz naturel ou, dans le cas du propane, à une installation de bouteilles ou de réservoirs, ainsi que le raccordement d'appareils au gaz à cette tuyauterie.	NBCPGP

Description	Spécification	Code	Lien vers formulaire
Permis d'exploitation d'une installation destinée à entreposer ou à distribuer du gaz *	Station de remplissage et centre de ravitaillement	Voir formulaire	Formulaire
Permis d'exploitation pour une installation non rattachée à un bâtiment et destinée à entreposer ou à distribuer du gaz en bouteille seulement et sans transvasement (dépôt requis)	Armoire de rangement (échange de bouteilles de propane)	Voir formulaire	Formulaire
Licence d'entrepreneur spécialisé	Entrepreneur en propane	15.6	
Cotisation mensuelle pour un propriétaire grossiste ou un exploitant d'une entreprise de distribution en gros de gaz de pétrole liquéfié.	Distributeur de propane	Voir formulaire	Formulaire

* Le demandeur doit certifier avoir en sa possession un rapport d'appréciation du risque, produit et signé par un ingénieur membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Autres normes applicables

Société de l'assurance automobile
Québec

Description	Spécification	Période
Code de la sécurité routière – Chapitre C-24.2	Le présent code régit l'utilisation des véhicules sur les chemins publics et, dans les cas mentionnés, sur certains chemins et terrains privés ainsi que la circulation des piétons sur les chemins publics. Il établit les règles relatives à la sécurité routière, à l'immatriculation des véhicules routiers et aux permis et licences dont l'administration relève de la Société de l'assurance automobile du Québec ainsi qu'au contrôle du transport routier des personnes et des marchandises	Au fur et à mesure
SAAQ	Rapport d'inspection de conversion de véhicule au propane	Au fur et à mesure

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

Description	Spécification	Période
Fonds Vert	Le système québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE)	Révisé trimestriellement

Ressources naturelles et Forêts
Québec

Description	Spécification	Période
Redevances	Financement de l'Agence efficacité énergétique	Révisé annuellement

Transports Canada
Transport Canada

Description	Spécification	En vigueur	Durée
	Plan d'intervention d'urgence (PIU)		6 ans maximum
	Certificat d'inscription – Requalification des bouteilles à gaz par inspection visuelle externe	Formulaire	5 ans
CAN/CGSB-3.14	Propane à des fins de carburant	2013	N/D
CAN/CGSB-43.147	Construction, modification, qualification, entretien, sélection et utilisation de contenants pour la manutention, la demande de transport ou le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer	2013	N/D

Environnement Canada
Environment Canada

Description	Spécification	Période
Plan d'urgence environnementale (UE)	Le <i>Règlement sur les urgences environnementales</i> vise à protéger davantage l'environnement et la santé humaine dans les situations d'urgences environnementales en faisant la promotion de la prévention et en assurant la capacité d'intervention, la réponse et le rétablissement.	Annuelle

Mesures Canada
Measurement Canada

Description	Spécification	Période
Essai de mesurage	Calibration : Citerne et poste de distribution / Vérification : Balance mécanique	1 an (distributeur), 2 ans (balance)
Compteur (à partir d'un récipient)	Vente de gaz propane sur la base de la mesure	7 ou 10 ans



Pour de plus amples informations concernant le propane, les codes ou les publications, n'hésitez pas à vous adresser à votre distributeur de propane local ou à l'association via le www.propanequebec.com

Propane  **Une énergie vitale.**
propanequebec.com